


**REMBOURSEMENT
DE FACTURES
AUX ELUS ET
PERSONNEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2018/49

L'an deux mil dix-huit, le sept décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 novembre 2018

PRESENTS : MM Gilbert MICHEL, Jean-Pierre COING, Hugues BEAUME, Guy BERARD, Roger GIRAUD, Florence GONON, Delphine MIALON, Daniel VIN

EXCUSES : François PINATEL

Secrétaire de séance : Hugues BEAUME

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus en 2018 :

Bernard MICHEL :

BRANDT	Courroie machine à laver école	22,18 €
BOTANIC	Pot ficus mairie	89,00 €
ENTREPOT BRICOLAGE	Fournitures pour électricité église	100,48 €
CASTORAMA	Plafonniers LED mairie – cadre tableaux	197,28 €
	TOTAL	408,94 €

Stéphanie PINATEL :

STATION AVIA	Affranchissement bibliothèque	courrier	3,06 € €
--------------	----------------------------------	----------	----------

Yannick MANIN :

STATION TOTAL	Gasoil kangoo	50,02 €
---------------	---------------	---------

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

